



Conseil communal de Genolier
Rapport de la commission des bâtiments et urbanisme

Objet : préavis N° 38/2018

Demande d'un crédit de CHF 55'000.- TTC pour la rénovation et l'adaptation des cheminées de la chaufferie de Genolier CàD SA :

Séance : 3 mai 2018

Présents:

Municipaux : F.Rattaz, G.Girardet

Commission des bâtiments : J.-J.Valero, C.Pidoux, G.Geissmann, P.Zaugg et P.Fonzo

La commission des bâtiments a pris note du compte-rendu fait par les membres de la municipalité lors de la séance du 3 mai 2018. La commission remercie les conseillers municipaux pour leur disponibilité et pour la qualité des renseignements et des documents qui leur ont été fournis.

Suite aux différents travaux d'extension et de rénovation entrepris pour la chaufferie actuelle, il a été constaté que les 2 conduits de cheminée verticaux étaient plus vétustes qu'escomptés et qu'ils étaient sous-dimensionnés par rapport à la nouvelle puissance de la chaufferie, soit 2x500kW. De plus, pour répondre au développement du réseau et ainsi pouvoir alimenter avec le CàD les 2 nouveaux projets en développement (Sous-la-Ville et Sous l'Eglise) un tel investissement est nécessaire. A ce jour et en comptant ces 2 nouveaux développements immobiliers, le CàD bénéficie encore d'une petite réserve de capacité. A priori tous les bâtiments présents sur le tracé du CàD sont reliés et il ne devrait pas y avoir de demande supplémentaire.

Au vu de ce qui précède, la commission des bâtiments et urbanisme recommande au conseil communal d'accepter le préavis municipal No. 38/2018 concernant la demande d'un crédit de CHF 55'000.- TTC pour la rénovation et l'adaptation des cheminées de la chaufferie de Genolier CàD SA .

Fait à Genolier, mai 2018

P.Fonzo

(rapporteur)

J.-J.Valero

C.Pidoux

P.Zaugg

G.Geissmann



Conseil Communal de Genolier

Rapport de la Commission des Finances

Objet : **Préavis N° 38/2018**
concernant une demande de crédit de CHF 55'000.—TTC pour la rénovation et l'adaptation des cheminées de la chaufferie de Genolier CàD SA.

Séance : Lundi, 30 avril, 2018

Présents : Madame la Syndique et les Municipaux André Darmon, Gérald Girardet et Jean Zucchello, ainsi que la Commission des Finances sans Pascal Colombo, excusé.

Il était initialement prévu d'entreprendre ces travaux de rénovation et d'adaptation des cheminées de la chaufferie lors de la réfection de la toiture du bâtiment du Gossan cette année. Finalement, d'autres dossiers ont eu la priorité et la réfection de la toiture attendra. Pour cette raison, la Municipalité nous propose ce préavis séparé, vu la nécessité d'entreprendre la rénovation et l'adaptation des cheminées en même temps que les autres travaux en relation avec la chaufferie de Genolier CàD SA, déjà adoptés par le Conseil communal par les préavis Nos. 31/2017 et 33/2018.

Ces travaux sont nécessaires afin de profiter pleinement de la capacité augmentée des installations, ce qui est d'une importance capitale, vu les futures constructions prévues dans le secteur desservi par la chaufferie. Une augmentation de la demande, couplée à une augmentation de la capacité sera bénéfique pour Genolier CàD SA, qui appartient à 100% à la Commune.

Les travaux ont été mis en concours, et c'est à la maison Christener Cheminées SA de Nyon que les travaux devront être attribués, bénéficiant d'une certaine proximité par rapport à l'autre postulant, la maison Techni Flex Sàrl de Monthey.

La Commission de finances est de l'avis que ce préavis est la suite logique des autres préavis susmentionnés concernant la chaufferie de Genolier CàD SA, et qui joue un rôle écologique pour la Commune.

Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil :

- d'adopter le préavis no. 38/2018 concernant une demande de crédit de CHF 55'000.— TTC pour la rénovation et l'adaptation des cheminées de la chaufferie de Genolier CàD SA
- de prélever ce montant sur la trésorerie courante ou par un emprunt bancaire ou institutionnel
- amortissement en une fois par le compte 9282.14 fonds de réserve pour intérêts publics.

Peter Payne
Rapporteur

Myriam Bédat

Frederic von der Weid

Adrian von Wyl